

"Coup de pouce" DE LA FUSE

Soutenir des petits projets d'entreprises qui n'ont pas accès aux canaux de financement classiques.

Objet

Soutenir des petits projets d'entreprises qui n'ont pas accès aux canaux de financement classiques.

Bénéficiaires

Tout porteur de projets dans l'artisanat ou le commerce, dont l'accord du microcrédit permet de contribuer à la réalisation du projet.

Conditions

Il s'agit dans ce cas de financer des équipements ou une garantie locative, sinon pas de conditions formelles. L'accord du microcrédit doit permettre de contribuer à la réalisation du projet.

Montant

Microcrédit d'un montant maximal de 5.000 € qui peut être accordé pour une durée de 2 ans sans intérêts sous forme d'un prêt sur l'honneur.

Délais

Le délai de traitement du dossier est en fonction du projet.

Procédure:

- **demande écrite** (avec description du projet et des indications financières y relatives),
- une ou plusieurs **présentations orales** du projet devant le comité d'octroi (en fonction du projet).

Autorités compétentes et liens utiles

Contact :

[FUSE - Esprit d'Entreprise](#)

Formulaire de demande :

[Formulaire de candidature en ligne](#)

Alternativement vous pouvez [télécharger la version papier](#) du formulaire

Informations

Dernière mise à jour: 24 mars 2021

Contacts

Carmen Kieffer

T: [\(+352\) 42 67 67 - 306](tel:+352426767306) | E: carmen.kieffer@cdm.lu

Retrouvez toutes nos aides aux entreprises sous <https://www.yde.lu/aides/aides-aux-entreprises>